

**Compte rendu de la réunion du comité paritaire pour les EHDAA (8-9.04)
tenue le 14 juin 2010 à 9 h au centre administratif de Roberval
sous la présidence de François Jeanrie**

PRÉSENCES

Jacques Boivin, Christine Mailhot, Doris Girard, François Jeanrie, Suzy Boivin, Claude Gauthier, France Lapière et Mario Simard.

1. BIENVENUE

François Jeanrie souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. ORDRE DU JOUR

France Lapière propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par le président.
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 9 FÉVRIER 2010

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 9 février 2010.
Jacques Boivin propose l'adoption du compte rendu du 9 février 2010.
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUITES AU COMPTE RENDU DU 9 FÉVRIER 2010

Au point 8. Calendrier des rencontres, la rencontre du 1^{er} avril a été annulée et celle du 2 juin a été reportée au 14 juin.

Au point 9.2 Portail, François Jeanrie fera la vérification auprès du service informatique afin de rendre accessibles les demandes d'accès aux services sur le portail.

5. RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS RESSOURCES

François Jeanrie dépose la liste des enseignants ressources 2009-2010. Le comité paritaire recommande la répartition des 173 périodes pour la prochaine année de la façon suivante :

Cité étudiante	44 périodes
Polyvalente des Quatre-Vents	46 périodes
Polyvalente de Normandin	30 périodes
Polyvalente Jean-Dolbeau	19 périodes
École Secondaire des Chutes	34 périodes

6. AJOUT D'ENSEIGNANTS (MESURE TEMPORAIRE)

François Jeanrie dépose deux documents concernant la mesure 30260. Le comité paritaire recommande que les 53 périodes prévues par cette mesure soient attribuées à des enseignants du champ 1 afin de répondre à des besoins en orthopédagogie dans les groupes de 1^{re} secondaire, auprès des élèves ayant redoublé ou ayant des retards importants. Le nombre de périodes allouées est proportionnel au nombre d'élèves inscrits dans les groupes réguliers de 1^{re} secondaire sauf pour les groupes d'élèves au PEI à la Polyvalente des Quatre-Vents. Le comité paritaire recommande la répartition suivante :

Cité étudiante	16 périodes
Polyvalente des Quatre-Vents	10 périodes
Polyvalente de Normandin	10 périodes
Polyvalente Jean-Dolbeau	0 période
École Secondaire des Chutes	17 périodes

7. PROBLÉMATIQUE DE SUPPLÉANCE AU CHAMP 1

La partie syndicale relate qu'on a utilisé les services d'une enseignante orthopédagogue pour faire de la suppléance dans son école alors que des enseignants des champs 2 et 3 de la liste de priorité ou de suppléance étaient disponibles. François Jeanrie précise qu'une telle situation devrait survenir seulement lors de circonstances exceptionnelles et qu'il fera un rappel à ce sujet auprès des directions d'écoles.

8. RÉVISION DE LA POLITIQUE D'ADAPTATION SCOLAIRE

Doris Girard mentionne que la révision de la politique se poursuivra en septembre prochain et qu'une fois complétée, elle sera présentée aux membres du comité paritaire afin que celui-ci puisse y faire des recommandations.

9. ENVELOPPE DE 20 M\$

François Jeanrie dépose une lettre au sujet de l'enveloppe de 20 M\$ allouée en soutien à la composition de la classe. Il précise que le montant destiné à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets sera de 166 144 \$. Le comité paritaire est en attente de précisions concernant les modalités d'utilisation associées à cette somme.

10. VARIA

10.1 Calendrier des rencontres 2010-2011

La prochaine rencontre aura lieu le 8 septembre 2010 à 9 h au centre administratif de Roberval.

10.2 Objectifs 2010-2011

François Jeanrie mentionne que le comité est prêt à travailler davantage afin d'outiller et de documenter les comités EHDAA écoles. Un minimum de deux rencontres par année est à prévoir et un rappel sera fait aux directions d'écoles à ce sujet. François Jeanrie précise que la révision de la politique en adaptation scolaire se poursuivra en septembre et qu'il serait important que les comités écoles informent le comité commission lorsqu'il y a certaines problématiques non résolues au niveau de l'école. Le comité paritaire commission discuterait alors de ces problématiques afin de trouver des solutions.

La rencontre prend fin à 10 h 53.
